



PROTOCOLE DE PROTECTION COVID - 19
GENEVE VOLLEY – SALLE OMNISPORT ECG HENRY-DUNANT



Genève Volley

Av. Louis-Casari 43, 1220 Les Avanchets

☎ (+41) 022.340.07.07

✉ aide@gevb.ch

🌐 www.gevb.ch

Club de volleyball fondé en 1983

IBAN : CH25 0900 0000 1202 5719 2

📘 [Genevevolley](#)

📺 [GeneveVolleyTV](#)

📷 [genevevolley](#)



Contexte

La sécurité sanitaire des membres du club, de leurs proches et des entraîneur/e/s est au centre des préoccupations du Genève Volley. Le club souhaite offrir à l'ensemble de ses membres un cadre d'entraînement le plus sûr possible et compte sur le respect des règles décrites ci-après par chacun/e.

Le présent protocole de protection pourra naturellement faire l'objet de modifications en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des ordonnances/recommandations étatiques.

En cas de question ou de doute, n'hésitez pas à contacter Fabia Gnädinger (fg@gevb.ch 079/726.91.13) qui fonctionne comme responsable des mesures COVID-19 au sein du club.

1. Evaluation des risques et traçage

Seul/e/s les athlètes et entraîneur/e/s qui ne présentent aucun symptôme sont autorisés à participer aux entraînements et/ou matchs. Les athlètes ou encadrants qui ont été en contact avec une personne infectée durant les deux semaines précédentes toute activité du club sont priés d'en avertir immédiatement leur entraîneur/e.

Toute personne qui présente des symptômes (même légers) tels que toux, fièvre, douleurs musculaires, troubles de l'odorat ou du goût, mais aussi diarrhée et nausées, ne doit en aucun cas prendre part aux entraînements ou matchs. Elle doit contacter un médecin par téléphone et se faire tester. Elle informe sans tarder son entraîneur/e de son état de santé, puis du résultat du test passé.

Les entraîneur/e/s établissent quotidiennement une liste exhaustive des présences aux entraînements et matchs garantissant la traçabilité des contacts en cas de contamination. Ces listes restent disponibles durant au minimum 14 jours.

2. Arrivée à la salle omnisport de l'ECG Henry-Dunant et début de l'entraînement

Les athlètes sont autorisé/e/s à arriver sur place au maximum 15 minutes avant le début de l'entraînement.

Dans la mesure du possible, les athlètes arrivent déjà changées et en tenue d'entraînement. L'accès aux vestiaires et douches est interdit.

A leur arrivée dans le bâtiment, l'ensemble des athlètes et des entraîneur/e/s se nettoient les mains avec les gels hydroalcooliques mis à disposition. Il en va de même pour les parents ou accompagnant qui pénètrent dans le bâtiment.

Le port du masque est obligatoire dans les zones de flux et d'attente au sein du bâtiment. Ainsi, toute personne (y compris les athlètes) qui entre dans le bâtiment porte un masque, à l'exception des enfants de moins de 12 ans.

Dès leur entrée dans le bâtiment et jusqu'à leur entrée dans la salle de sport à proprement parlé, les athlètes et les entraîneur/e/s portent un masque (partie buvette, couloirs, etc.). Les parents et accompagnant ne sont pas autorisés à descendre dans la partie inférieure du bâtiment (salles de sport, couloir devant les salles de sports)¹.

En aucun cas, les athlètes ne pénètrent dans la salle de sport lorsqu'une autre équipe que la leur s'entraîne. Les athlètes attendent masqué/e/s et regroupé/e/s par équipe que l'ensemble des membres de l'équipe ayant terminé son entraînement ait quitté la salle de sport et que leur entraîneur/e leur ait donné accès à la salle avant d'y pénétrer.

¹ Les toilettes situées dans la partie inférieure du bâtiment directement en bas des escaliers demeurent accessibles.

Genève Volley

Av. Louïs-Casali 43, 1220 Les Avanchets

☎ (+41) 022.340.07.07

✉ aide@gevb.ch

🌐 www.gevb.ch

Club de volleyball fondé en 1983

IBAN : CH25 0900 0000 1202 5719 2

📘 Genevevolley

📺 GeneveVolleyTV

📷 genevevolley



Ce n'est qu'une fois dans la salle de sport que les athlètes et l'entraîneur/e peuvent retirer leur masque.

3. Durant l'entraînement

- Hygiène des mains : les athlètes et les encadrants se nettoient régulièrement les mains durant l'entraînement avec du savon ou les solutions hydroalcooliques mises à disposition par le club.
- Désinfection : le matériel d'entraînement est désinfecté régulièrement.
- Affaires personnelles : aucun/e athlète et/ou entraîneur/e n'échange d'objet ou de vêtement. Chaque athlète apporte sa propre gourde, laquelle porte le nom et prénom du participant.
- Aération de la salle : les salles d'entraînements sont régulièrement aérées entre les entraînements.
- Apparition de symptômes : si des symptômes devaient apparaître durant un entraînement, la procédure suivante est applicable :
 - L'athlète ou l'encadrant concerné/e est isolé/e du reste du groupe ;
 - Port du masque ;
 - Un seul encadrant s'occupe de la personne présentant des symptômes et porte également un masque ;
 - Lorsque l'athlète est mineur/e/s, les parents sont avertis immédiatement.

3. Fin de l'entraînement et départ de la salle omnisport de l'ECG Henry-Dunant

Dès leur sortie de la salle de sport, les athlètes et les entraîneur/e/s portent un masque aussi longtemps qu'ils/elles sont dans le bâtiment (à l'exception des enfants de moins de 12 ans).

Les parents et accompagnant attendent leur(s) enfant(s) à l'extérieur du bâtiment d'Henry-Dunant. Ils peuvent entrer dans le bâtiment s'ils portent un masque. Ils ne doivent toutefois en aucun cas descendre dans la partie inférieure du bâtiment (salle de sport, couloir) et doivent demeurer strictement dans le secteur buvette et gradins du bâtiment².

Les toilettes sont régulièrement nettoyées.

4. Compétitions

Lors de compétitions officielles, le Genève Volley suit les prescriptions édictées par Swiss Volley et Swiss Volley Région Genève.

S'agissant de compétitions amicales, les mesures décrites ci-dessus s'appliquent. L'identité et les coordonnées des participants au tournoi sont listées et gardées par le club durant au moins 14 jours. Les spectateurs remplissent à l'entrée de la salle une fiche indiquant leur nom, prénom, numéro de téléphone, e-mail, heure d'arrivée et de départ.

Genève, le 23 août 2020

² Les toilettes situées dans la partie inférieure du bâtiment directement en bas des escaliers demeurent accessibles.